

## Compte rendu

### Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies – 20 septembre 2022

#### Participants

##### Membres du Bureau

Région africaine – M<sup>me</sup> Precious Matsoso (Afrique du Sud)

Région européenne – M. Roland Driec (Pays-Bas)

Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)

Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

##### Secrétariat

D<sup>r</sup> Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence

M<sup>me</sup> Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique

D<sup>re</sup> Olla Shideed, Administratrice principale, Préparation aux situations d'urgence

M. Steven Solomon, Juriste en chef

M. Kenneth Piercy, Juriste principal

M<sup>me</sup> Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

##### Autre

M<sup>me</sup> Emma Ross, chargée de recherche principale, Programme de santé mondiale, Centre on Global Health Security, Chatham House, Royal Institute of International Affairs, Londres

#### RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

Le Bureau a organisé une réunion de coordination avec M<sup>me</sup> Emma Ross, chargée de recherche principale à Chatham House, choisie comme modératrice pour les quatre consultations informelles ciblées qui seront menées par le Bureau de l'organe de négociation en septembre et octobre 2022.

- La modératrice a donné un aperçu des avancées de ses travaux de coordination avec le Secrétariat en vue de finaliser le format des consultations informelles ciblées ; il a été confirmé que les séances seraient organisées conformément au format énoncé dans le livre blanc partagé avec les États Membres et conformément à la note conceptuelle de chaque consultation informelle ciblée.
- Les membres du Bureau ont remercié la modératrice d'avoir accepté d'animer les consultations informelles ciblées. Ils ont examiné en détail les modalités proposées pour la conduite des débats au cours des consultations, notamment les points suivants : les questions d'orientation adressées à chacun des experts afin que leurs contributions et la portée des discussions restent pertinentes pour les travaux de l'organe de négociation en général et pour faire progresser la mise au point de l'avant-projet ; l'enchaînement des débats ; et le traitement des questions des États Membres et des parties prenantes concernées conformément aux principes de l'équilibre géographique et de l'équilibre entre hommes et femmes, ainsi que de la diversité.

- Dans ce contexte, et en amont de la première consultation informelle ciblée sur les questions juridiques prévue pour le 21 septembre 2022, le Bureau a abordé les axes stratégiques proposés attribués à chaque participant. Les membres du Bureau ont également souligné qu'il était nécessaire de bien gérer le temps, encourageant les participants à poser des questions directes et leur rappelant que l'objectif des consultations informelles ciblées était de stimuler les interactions entre les États Membres, les parties prenantes concernées et les experts invités, plutôt que de présenter les positions des pays.
- En outre, le Bureau a donné des lignes directrices à la modératrice afin qu'elle circoncrive les discussions aux questions relevant de l'organe de négociation et aux thématiques intéressantes en rapport avec les questions juridiques ; il l'a également priée d'organiser des réunions en amont avec les experts pour préparer chaque consultation informelle ciblée.
- Enfin, le Bureau s'est mis d'accord sur la façon dont ses membres prendraient part aux consultations informelles ciblées, en ce qui concerne les résumés d'ouverture et de clôture, ainsi que les réflexions que devront transmettre les coprésidents.

= = =